

2022 - 2028



Le Projet Educatif Local

ou la proximité éducative au quotidien

*Approuvé par le Conseil Municipal de Cormelles le Royal lors de
sa séance du 27 juin 2022*



Introduction

Sous l'impulsion de Monsieur le Maire, il a été décidé de relancer une réflexion globale en matière de politique éducative sur le territoire cormellois. Le projet éducatif local a pour but d'exprimer ce que les élus locaux envisagent pour assumer leurs responsabilités et conduire les générations successives d'enfants habitant sur le territoire jusqu'à l'entrée dans l'âge adulte, tout en leur permettant d'être des acteurs dans l'espace social.

Le projet éducatif n'est pas un projet pédagogique, qui lui est écrit et construit par l'équipe de professionnels de l'enfance et la petite enfance.

Le projet éducatif est avant tout un projet politique qui décline en enjeux, objectifs et actions, la politique éducative que les élus locaux veulent voir se développer sur leur territoire, pour la population locale. C'est l'expression même de la démocratie locale.

Ce projet éducatif local prévoit des actions qui seront mises en œuvre entre 2022 et 2028.

A - Le groupe de travail

Le groupe de travail s'est réuni à dix reprises, entre mars et mai 2022, afin de mener cette réflexion.

Il était composé :

- Des membres de la commission de l'enfance et la jeunesse,
- Des membres de la commission de la vie associative,
- Des membres de la commission de la culture,
- Des membres de la commission des affaires scolaires,
- Du Directeur Général des Services de la Commune
- Du personnel communal intervenant dans les domaines concernés par ce projet.

B - la méthodologie retenue pour mener à bien cette réflexion

Le projet éducatif local en est à sa troisième version. La méthode de travail pour mener la réflexion a été conduite sous l'angle des différents temps de l'enfant :

- Temps scolaire,
- Temps périscolaire,
- Temps en famille,
- Temps sur le domaine public,
- Temps de la mobilité....

Avec pour certains temps, des sous-temps, comme par exemple le sous-temps de la médiathèque au sein du temps de la culture.

Cette méthode de travail nous a permis d'aborder et de discuter tous les aspects de la vie d'un enfant.

Ces temps et sous-temps ont fait l'objet d'un diagnostic présenté par les agents communaux sur la base notamment des actions de l'ancien projet éducatif local, mais aussi d'actions développées en dehors de ce cadre politique. Ce diagnostic a conduit aux problématiques rencontrées, aux axes d'amélioration envisagés pour aboutir à des propositions d'actions concrètes, réalistes et réalisables.

C – les enjeux, objectifs et actions

ENJEU	OBJECTIF	ACTION	N° DE FICHE
La Commune au cœur de l'action éducative sur son territoire			
	<i>Assurer une cohérence entre les différentes politiques publiques communales</i>		
		Apporter aide et soutien aux associations cormelloises en respectant le cadre d'intervention politique établi par les élus communaux	1
		Faciliter le lien entre les écoles de la commune et les associations cormelloises	2
		Innover, être attractif et développer des activités en lien avec les différentes politiques publiques communales au sein de l'accueil de loisirs	3
		Innover, être attractif et développer des activités en lien avec les différentes politiques publiques communales au sein du local jeunes	4
		Innover, être attractif et développer des activités en lien avec les différentes politiques publiques communales au sein de la Médiathèque municipale	5
	<i>Développer la communication de l'offre de la Commune et des partenaires</i>		
		Continuer à promouvoir les actions de la commune et des partenaires (associations)	6

Soutien aux familles et à la parentalité		
	Assurer l'égalité des chances	
		Appliquer des tarifs adaptés à la situation familiales pour tous les services de la commune
		Prise en charge des fournitures scolaires des élèves des écoles primaires de la commune
		Instaurer une aide aux familles adaptée à la situation familiale pour les séjours exceptionnels en groupe au sein des écoles
		Aider financièrement les jeunes Cormellois qui souhaitent obtenir leur BAFA
		Organiser un partenariat avec les associations cormelloises pour créer des cotisations associatives sociales
		Organiser des travaux au bénéfice de la collectivité pour les jeunes de 16 à 18 ans en échange d'une aide pour financer le permis de conduire
	Aider à la réussite scolaire	
		Organiser une étude surveillée au sein des écoles élémentaires
		Organiser une étude surveillée au sein du mercredi loisirs
		Mise à disposition de moyens informatiques dans les écoles communales
	Valoriser et soutenir la place des parents	
		Lancer une réflexion globale sur l'élargissement de l'aide à la parentalité au-delà du champ d'action du Relais Petite Enfance
		Participer et faire de la semaine de la petite enfance un événement de la commune

Citoyenneté - Solidarité - Vivre ensemble			
	<i>Eduquer à la santé, l'hygiène et prévenir les conduites à risque</i>		
		Préserver les rythmes de l'enfant	18
		Sensibilisation aux règles d'hygiène à l'accueil de loisirs et au local jeunes	19
		Sensibilisation aux risques d'addiction et de maladies sexuellement transmissibles	20
		Sensibilisation aux dangers du numérique	21
		Formation aux gestes qui sauvent des vies	22
		Lancer une réflexion sur l'enfant et la nourriture, le goût, au sein des structures jeunesse, des temps scolaires et périscolaires	23
	<i>Apprentissage du respect, de la tolérance, des règles de vie en société</i>		
		Réviser le règlement intérieur du local jeunes en collaboration avec les jeunes	24
		Réviser le règlement intérieur de bonne conduite des temps périscolaires	25
		Poursuivre le rapprochement de l'école de la Vallée et du Groupe Scolaire des Drakkars	26
		Sensibilisation aux règles de respect dans le cadre de l'utilisation des réseaux sociaux	27
		Développer des actions de solidarité au sein des structures jeunesse et dans le cadre du PAPP.	28
		Développer les moments de convivialité avec les parents des enfants de l'accueil de loisirs (café le matin, repas...)	29
		Développer et porter un message positif du savoir-être sportif	30
		Organiser des rapprochements intergénérationnels en partenariat avec la Maison de Retraite et les associations d'aînés	31

	Sensibiliser aux enjeux du développement durable (environnement/social/économique)		
		Continuer à créer des animations/visites pour les enfants dans le cadre de la semaine du développement durable	32
		Faire de la journée du développement durable un évènement qui rassemble les enfants et porter le message à destination des parents	33
		Poursuivre le partenariat avec les écoles élémentaires afin que les enfants puissent acquérir une vraie culture du développement durable dans le cadre du Programme d'Activités Pédagogiques Pluriannuel (PAPP)	34
		Diminuer le gâchis alimentaire dans les restaurants scolaires et à l'accueil de loisirs en développant des actions pédagogiques au sein des structures jeunesse et dans le cadre du PAPP.	35
	Développer la participation citoyenne		
		Confirmer le rôle du Conseil Municipal des Jeunes	36
		Développer un lien entre la Mairie et le collège de secteur	37
	Promouvoir le devoir de mémoire		
		Participation des enfants des écoles, de l'accueil de loisirs et du local jeunes aux cérémonies officielles	38
		Organiser des interventions des anciens combattants au sein des structures jeunesse	39
		Organiser une visite annuelle du Mémorial pour tous les élèves de CM2	40

Epanouissement de l'enfant			
	<i>Favoriser l'autonomie de l'enfant</i>		
		Organisation de séjours "découverte" à l'accueil de loisirs et au local jeunes	41
		Education à la mobilité autonome sur le domaine public (permis piéton, permis vélo, trottinette...)	42
	<i>Eduquer aux arts et à la culture et ouvrir à leurs pratiques</i>		
		Découverte et sensibilisation à de nouvelles activités culturelles au sein des structures jeunesse en partenariat avec des associations cormelloises ou en lien avec la saison culturelle cormelloise	43
		Poursuivre le développement des actions culturelles dans le cadre du partenariat Médiathèque/écoles	44
		Poursuivre le développement des actions culturelles dans le cadre du partenariat Médiathèque/structures jeunesse (Accueil de loisirs et local jeunes)	45
		Poursuivre le développement des actions culturelles dans le cadre du partenariat Médiathèque/Relais Petite Enfance	46
	<i>Faciliter l'accès aux pratiques sportives</i>		
		Découverte et sensibilisation à de nouvelles activités sportives au sein des structures jeunesse en partenariat avec des associations cormelloises	47
		Favoriser l'apprentissage de la natation sur le temps scolaire	48
		Favoriser l'apprentissage de la natation au sein des structures jeunesse	49
		Aménager des espaces de jeux et espaces sportifs en accès libre sur le territoire	50
	<i>Adapter et renforcer la formation des personnes en contact avec les enfants</i>		
		Formation à l'utilisation des défibrillateurs	51

		Formation de secouriste et d'exercice d'évacuation des enfants	52
		Organiser des formations à destination des personnels en contact avec les enfants (cour, garderie, restauration scolaire...) sur différents sujets : positionnement par rapport à l'enfant, psychologie de l'enfant, situations conflictuelles...	53
		Former les agents municipaux pour développer l'esprit et l'éveil social dans tous les aspects de leur mission de service public.	54
		Proposer une formation à la gouvernance et aux intervenants des associations pour développer l'esprit et l'éveil social dans tous les aspects de leurs missions	55

Cormelles
le Royal

Fiche action n°1

ENJEU	La Commune au cœur de l'action éducative sur son territoire					
Objectif	Assurer une cohérence entre les différentes politiques publiques communales					
Action	Apporter aide et soutien aux associations cormelloises en respectant le cadre d'intervention politique établi par les élus communaux					
Maire	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Associations
					Temps périscolaires	
ACTEURS						
X						
Réflexion du groupe de travail	<p>La Commune apporte aide et soutien aux associations cormelloises en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettant des espaces à disposition pour l'exercice de leur activité, - Apportant un soutien financier pour le fonctionnement de l'association - Apportant une aide technique. <p>La Commune s'est dotée, depuis quelques années, d'outils pour la définition du cadre politique et donc du champ d'intervention de l'action municipale. Il convient de mettre en adéquation la réponse communale aux sollicitations des associations en fonction du cadre d'intervention voté au sein du conseil municipal. Ainsi, et à titre d'exemple, l'abécédaire communal pour les projets sportifs prévoit 26 champs d'intervention prioritaires pour la Commune. Cela concerne bien évidemment des actions à destination de l'enfance et la petite enfance.</p>					
Modalités et mise en œuvre de l'action	<p>Lors de l'analyse des dossiers de demande de subvention ou de l'attribution des créneaux de salles/espaces, il convient de donner une priorité aux projets entrant dans le cadre de la politique communale votée, notamment pour les projets en lien avec l'enfance et la petite enfance.</p>					

Fiche action n°2

ENJEU La Commune au cœur de l'action éducative sur son territoire

Objectif Assurer une cohérence entre les différentes politiques publiques communales

Action Faciliter le lien entre les écoles de la commune et les associations cormelloises

ACTEURS

Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
--------	--------------------	--------------	-----------------------	-------------	--------	---------------------	--------------

X

X

Réflexion du groupe de travail	Modalités et mise en œuvre de l'action
<p>Les associations cormelloises (sportives, culturelles, jumelage...) peuvent parfois intervenir au sein des écoles, sur le temps scolaire. Le lien n'est pas toujours simple notamment pour la prise de contact et l'organisation. Pourtant des projets intéressants pourraient naître de ces relations.</p>	<p>Jouer le rôle de facilitateur entre les associations et les écoles, sans faire ingérence et se substituer mais en étant force de proposition de rapprochement et en facilitant la mise en œuvre des actions envisagées.</p>

Fiche action n°3

ENJEU	La Commune au cœur de l'action éducative sur son territoire
Objectif	Assurer une cohérence entre les différentes politiques publiques communales
Action	Innover, être attractif et développer des activités en lien avec les différentes politiques publiques communales au sein de l'accueil de loisirs

ACTEURS							
Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
							X

Réflexion du groupe de travail	Modalités et mise en œuvre de l'action
<p>L'accueil de loisirs s'est emparé des premiers PEL et a su les mettre en œuvre. Depuis d'autres projets politiques (le projet culturel, le schéma directeur de développement durable, le projet associatif local, la politique sociale) ont vu le jour. Il convient de donner de la cohérence dans l'action municipale en ayant une vision transversale des actions et projets à mettre en œuvre pour mieux se réinventer et s'adapter aux enfants et à la volonté politique municipale.</p>	<p>Développer de nouvelles activités pédagogiques dans une démarche dynamique d'innovation en lien direct avec les différents projets politiques de la Commune : le projet culturel, le schéma directeur de développement durable, le projet associatif local, la politique sociale.</p> <p>Etre acteur dans la transversalité de l'ensemble de ces projets politiques avec les autres services municipaux mais également avec d'autres partenaires comme les associations cormelloises.</p> <p>Etre capable de se réinventer passe également par réfléchir à se réorganiser au sein du mercredi loisirs pour que les enfants puissent concilier accueil au centre de loisir et faire des activités au sein des associations par exemple. Diversifier l'offre d'animation pour être attractif et communiquer autour du programme et des réalisations.</p>

Fiche action n°4

ENJEU	La Commune au cœur de l'action éducative sur son territoire
Objectif	Assurer une cohérence entre les différentes politiques publiques communales
Action	Innover, être attractif et développer des activités en lien avec les différentes politiques publiques communales au sein du local jeunes

ACTEURS

Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
--------	--------------------	--------------	-----------------------	-------------	--------	---------------------	--------------

X

Réflexion du groupe de travail	Modalités et mise en oeuvre de l'action
Le local jeunes a su se réinventer ces derniers mois pour être attractif et s'adapter à la demande des jeunes et des familles : une nouvelle organisation, des transports à domicile, des activités ciblées...	<p>Continuer de développer de nouvelles activités pédagogiques dans une démarche dynamique d'innovation en lien direct avec les différents projets politiques de la Commune : le projet culturel, le schéma directeur de développement durable, le projet associatif local, la politique sociale.</p> <p>Etre acteur dans la transversalité de l'ensemble de ces projets politiques avec les autres services municipaux mais également avec d'autres partenaires comme les associations cormelloises. A titre d'exemple, se rapprocher des Comités de Jumelage pour organiser une correspondance ou un partenariat avec les villes jumelles (voire le local jeunes des villes jumelles s'il en existe un).</p> <p>Délocaliser le local jeunes de temps à autre au sein du local dans le quartier des Drakkars afin de capter l'attention d'autres jeunes.</p> <p>Diversifier l'offre d'animation pour être attractif et communiquer autour du programme et des réalisations.</p>

Fiche action n°5

ENJEU	La Commune au cœur de l'action éducative sur son territoire
Objectif	Assurer une cohérence entre les différentes politiques publiques communales
Action	Innovier, être attractif et développer des activités en lien avec les différentes politiques publiques communales au sein de la Médiathèque municipale

ACTEURS

Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
--------	--------------------	--------------	-----------------------	-------------	--------	---------------------	--------------

X

Réflexion du groupe de travail	<p>La Médiathèque sait créer des actions et des animations au sein de ses locaux. Elle a su également travailler avec d'autres structures, de façon non-récurrente, comme le Relais Petite Enfance et les structures jeunesse.</p> <p>On a noté un déficit de public depuis la pandémie. Une réflexion sera menée dans les prochaines années sur la restructuration et le réaménagement des locaux pour les rendre plus attractifs et plus agréables (Cf. ADN Cormellois).</p>	Modalités et mise en œuvre de l'action	<p>Continuer de développer de nouvelles animations dans une démarche dynamique d'innovation en lien direct avec les différents projets politiques de la Commune : le projet culturel, le schéma directeur de développement durable, le projet associatif local, la politique sociale.</p> <p>Etre acteur dans la transversalité de l'ensemble de ces projets politiques avec les autres services municipaux mais également avec d'autres partenaires comme les écoles de la commune. A titre d'exemple, participer à la fête en famille pour vendre les ouvrages issus du désherbage ou encore réfléchir à un espace ludothèque au sein de la Médiathèque.</p> <p>Diversifier l'offre d'animation pour être attractif en s'inscrivant dans une synergie communale et enfin communiquer autour du programme et des réalisations.</p>
--------------------------------	--	--	---

Fiche action n°6

ENJEU	La Commune au cœur de l'action éducative sur son territoire
-------	---

Objectif	Développer la communication de l'offre de la Commune et des partenaires
----------	---

Action	Continuer à promouvoir les actions de la commune et des partenaires (associations)
--------	--

Mairie	ACTEURS						
	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
X	X	X	X	X		X	

Réflexion du groupe de travail	Modalités et mise en œuvre de l'action
<p>La communication municipale est quelque chose de complexe car elle doit s'adapter à la façon dont les personnes vont la recevoir. On peut classer la communication dans trois catégories :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La communication qui permet de rendre compte de projets à venir, en cours ou achevé, - La communication informative qui permet d'apporter des renseignements d'ordre pratique aux usagers, - La communication événementielle, qui permet d'alerter la population sur un événement particulier (des travaux à une manifestation festive). <p>La Commune s'est dotée d'outils pour mener à bien cette mission et à même recruté un personnel supplémentaire.</p>	<p>Continuer de développer les outils et les supports de communication pour les actions communales et pour relayer celle des associations et des partenaires. Se diversifier et s'adapter en permanence aux évolutions de la société en matière de communication car pour toucher tous les publics il est nécessaire de passer par plusieurs canaux de transmission.</p>

Fiche action n°7

ENJEU	Soutien aux familles et à la parentalité
Objectif	Assurer l'égalité des chances
Action	Appliquer des tarifs adaptés à la situation familiale pour tous les services de la Commune

Mairie	ACTEURS					Associations
	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	
X	X	X				X

Réflexion du groupe de travail	Modalités et mise en œuvre de l'action
<p>Le Conseil Municipal a procédé, en fin d'année 2020, à une refonte globale des modalités tarifaires pour les différents services proposés aux cormellois : la restauration scolaire, la garderie, l'accueil de loisirs ... Pour ce faire, les élus se sont appuyés sur un raisonnement visant à créer des tarifs équitables en fonction du revenu des foyers. Il faut savoir par ailleurs, qu'en moyenne, la Commune prend environ 60% du coût réel de chaque service, à sa charge.</p>	<p>Continuer d'appliquer des tarifs sociaux en fonction du revenu des foyers pour tous les services de la Commune.</p>

Fiche action n°8

ENJEU	Soutien aux familles et à la parentalité
-------	--

Objectif	Assurer l'égalité des chances
----------	-------------------------------

Action	Prise en charge des fournitures scolaires des élèves des écoles primaires de la commune
--------	---

ACTEURS

Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
X					X		

Réflexion du groupe de travail	Modalités et mise en œuvre de l'action
<p>Depuis de nombreuses années, la Commune prend en charge l'intégralité des fournitures scolaires (à l'exception du cartable et de la trousse) des enfants scolarisés au sein des écoles cormelloises. Chaque enfant dans une classe a donc le même matériel pour pouvoir travailler, dans un esprit social, d'égalité de traitement, ce qui contribue par ailleurs à gommer les différences.</p> <p>Les enseignants, qui gèrent leur budget, sont les garants de ce dispositif et se doivent de lutter contre le gaspillage.</p>	<p>Continuer ce programme d'aide aux familles de prise en charge des fournitures scolaires des enfants scolarisés dans une école cormelloise.</p>

Fiche action n°9

ENJEU	Soutien aux familles et à la parentalité
Objectif	Assurer l'égalité des chances
Action	Instaurer une aide aux familles adaptée à la situation familiale pour les séjours exceptionnels en groupe au sein des écoles

ACTEURS

Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
X					X		

Réflexion du groupe de travail	Modalités et mise en œuvre de l'action
<p>En 2020, la commission mixte des finances et de l'administration générale et des affaires scolaires avait commencé un travail d'analyse sur des modalités de calcul d'une participation financière exceptionnelle aux familles des enfants qui partiraient en séjour via leur école cormelloise. Ce travail avait pour but d'attribuer une aide en fonction du reste à charge pour la famille, du coût global du séjour et des revenus de la famille, dans un principe d'équité.</p> <p>Si les principes retenus sont les mêmes que ceux qui ont conduit à déterminer les tarifs de la restauration scolaire ou de l'accueil de loisirs, l'objet n'en est pas le même. Il s'agit là de subventionner un projet. Il est donc normal que la Commune soit regardante sur l'objet de ce projet et ne décide pas d'attribuer systématiquement une subvention calculée de façon arithmétique.</p>	<p>Il convient de calculer l'aide attribuée en fonction des revenus du foyer de l'enfant dans un esprit d'équité et de reprendre les principes qui ont conduit à l'élaboration des tarifs des services municipaux.</p> <p>Lorsque les élus sont sollicités pour un soutien à un séjour exceptionnel les élus étudient la qualité et l'opportunité des séjours notamment pour qu'ils soient de préférence en lien avec les différentes politiques publiques communales développées. Cela ne signifie pas qu'il faut exclure les autres projets, mais ils ne seront pas prioritaires pour bénéficier d'un soutien financier.</p> <p>Une communication sur les différents plans communaux devra être réalisée auprès des enseignants des écoles communales (le projet culturel, le schéma directeur de développement durable, le projet sportif...).</p>

Fiche action n°10

ENJEU	Soutien aux familles et à la parentalité
-------	--

Objectif	Assurer l'égalité des chances
----------	-------------------------------

Action	Aider financièrement les jeunes Cormellois qui souhaitent obtenir leur BAFA
--------	---

	ACTEURS							
	Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
	X	X	X					

Réflexion du groupe de travail	Modalités et mise en œuvre de l'action
<p>Cette action existe depuis de nombreuses années sur la commune et nous permet d'avoir de jeunes diplômés pour travailler au sein de nos structures.</p>	<p>Le BAFA est un brevet permettant l'encadrement à titre professionnel et de façon occasionnelle des mineurs, notamment à l'accueil de loisirs. Ce brevet est délivré par les instances de l'Etat. Les étapes de formation sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - BAFA 1 : session de formation générale sur 8 jours - BAFA 2 : stage pratique de 14 jours - BAFA 3 : session d'approfondissement de 6 à 8 jours <p>La Commune prend en charge une partie du coût du BAFA (50% du coût restant à la charge du demandeur) selon les règles suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre Cormellois - Réaliser les trois étapes obligatoires - S'engager à travailler 40 jours pour la Commune (en incluant le stage pratique)

Fiche action n°11

ENJEU	Soutien aux familles et à la parentalité
Objectif	Assurer l'égalité des chances
Action	Organiser un partenariat avec les associations cormelloises pour créer des cotisations associatives sociales

ACTEURS

Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
--------	--------------------	--------------	-----------------------	-------------	--------	---------------------	--------------

X

<p>Réflexion du groupe de travail</p> <p>Le coût des cotisations, des licences au sein des associations cormelloises, qu'elles soient sportives ou culturelles, peut constituer un frein pour les foyers les plus démunis. Les associations cormelloises ne pratiquent pas de tarifs en fonction des revenus. La Commune pourrait impulser cette dynamique et ainsi donner une chance à tous les Cormellois de pratiquer une activité.</p>	<p>Modalités et mise en œuvre de l'action</p> <p>Proposer aux associations cormelloises de créer des tarifs en fonction des revenus du foyer. La grille d'aide proposée par la Commune devra être la même pour toutes les associations, en pourcentage du montant de la cotisation par exemple et en fonction des revenus du foyer. La Commune compenserait alors la moitié de la perte de l'association. L'autre moitié serait compensée par l'association dans le cadre du développement de sa politique sociale associative. L'association devra s'engager à ne pas augmenter la cotisation afin de ne pas dévoyer le système à son avantage, pendant une durée qui sera décidée par convention. Il conviendrait de faire une distinction entre les Cormellois et les non-Cormellois.</p>
---	---

Fiche action n°12

ENJEU	Soutien aux familles et à la parentalité
Objectif	Assurer l'égalité des chances
Action	Organiser des travaux au bénéfice de la collectivité pour les jeunes de 16 à 18 ans en échange d'une aide pour financer le permis de conduire

ACTEURS

Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
--------	--------------------	--------------	-----------------------	-------------	--------	---------------------	--------------

X

X

<p>Réflexion du groupe de travail</p> <p>Même si l'utilisation des modes doux en matière de déplacements doit être préconisée, avoir son permis de conduire est indispensable pour commencer dans la vie active. Le coût de formation peut présenter un frein important pour bon nombre de familles.</p>	<p>Modalités et mise en œuvre de l'action</p> <p>Dans le cadre du Local Jeunes, pourraient être organisées des sessions de travaux au bénéfice de la collectivité en échange d'une aide pour financer la formation au permis de conduire.</p> <p>Il reste à déterminer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les champs d'action de ces travaux d'intérêt collectif (désherber la commune...), toujours encadré par la structure du local jeunes, - L'équivalence : nombre d'heures travaillées pour montant de l'aide (en nombre de points par exemple), - Système égalitaire, sans prendre en compte le revenu des parents, - Le partenariat avec une auto-école pour, peut-être, obtenir des prix intéressants.
---	--

Fiche action n°13

ENJEU	Soutien aux familles et à la parentalité
Objectif	Aider à la réussite scolaire
Action	Organiser une étude surveillée au sein des écoles élémentaires

ACTEURS

Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
						X	

<p>Réflexion du groupe de travail</p> <p>L'étude surveillée au sein des écoles élémentaires de la Vallée et des Drakkars fonctionne depuis de nombreuses années. La seule et réelle difficulté que nous avons déjà rencontrée et que nous sommes susceptibles de rencontrer est le recrutement d'un agent. Il n'est pas envisagé transformer le service vers de l'aide au devoir.</p>	<p>Modalités et mise en œuvre de l'action</p> <p>Cette action concerne les élèves du CE1 au CM2, le soir, sur le temps de garderie. C'est un service optionnel et les enfants ne sont pas obligés d'y participer et peuvent même partir en cours de séance. Il serait intéressant de faire évoluer ce service vers de l'entraide entre élèves.</p>
--	---

Fiche action n°14

ENJEU	Soutien aux familles et à la parentalité
-------	--

Objectif	Aider à la réussite scolaire
----------	------------------------------

Action	Organiser une étude surveillée au sein du mercredi loisirs
--------	--

ACTEURS

Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
--------	--------------------	--------------	-----------------------	-------------	--------	---------------------	--------------

X

Réflexion du groupe de travail	Modalités et mise en œuvre de l'action
<p>Si l'étude surveillée fonctionne bien sur le temps périscolaire il serait peut-être intéressant de proposer aux familles de mettre en place cette même étude au sein de l'accueil de loisirs, tous les mercredis pendant un temps donné, dans des conditions qui restent à définir.</p>	<p>Organiser une période d'étude surveillée au sein de l'accueil de loisirs, le mercredi, dans les mêmes conditions que celle organisée au sein des écoles de la Vallée et du Groupe Scolaire des Drakkars.</p>

Fiche action n°15

ENJEU	Soutien aux familles et à la parentalité						
Objectif	Aider à la réussite scolaire						
Action	Mise à disposition de moyens informatiques dans les écoles communales						
Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
X	ACTEURS						X
Réflexion du groupe de travail	<p>Donner aux enseignants les moyens de travailler a toujours été une priorité communale. De fait, depuis de nombreuses années, les écoles bénéficient d'un matériel informatique de qualité, renouvelé régulièrement. Ce matériel est choisi en concertation avec les équipes enseignantes et le référent informatique de l'Education Nationale.</p>						
Modalités et mise en œuvre de l'action	<p>Poursuivre la politique d'informatisation des écoles en maintenant à niveau le matériel existant et en suivant les évolutions technologiques qui permettent de former au mieux, les enfants cormellois.</p>						

Fiche action n°16

ENJEU	Soutien aux familles et à la parentalité
Objectif	Valoriser et soutenir la place des parents
Action	Lancer une réflexion globale sur l'élargissement de l'aide à la parentalité au-delà du champ d'action du Relais Petite Enfance

ACTEURS

Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
X	X	X	X				

Réflexion du groupe de travail	Modalités et mise en œuvre de l'action
<p>Le Relais Petite Enfance Communal mène des actions en lien avec la parentalité pour les parents dont les enfants sont gardés par une assistante maternelle ou une garde à domicile. Nombre de parents ou futurs parents échappent donc au dispositif et n'ont pas d'autres lieux sur la commune pour pouvoir échanger, avoir des réponses...</p> <p>Au-delà de la petite enfance, l'accueil de loisirs et le local jeunes n'organisent pas d'actions à destination des familles autour de la parentalité.</p>	<p>Lancer une réflexion autour d'actions à mener, de dispositifs à faire évoluer afin de toucher le plus large public de parents ou futurs parents possible pour échanger sur des sujets, des problématiques et partager autour de différents thèmes.</p>

Fiche action n°17

ENJEU	Soutien aux familles et à la parentalité
Objectif	Valoriser et soutenir la place des parents
Action	Participer et faire de la semaine de la petite enfance un événement de la commune

ACTEURS							
Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
			X				

Réflexion du groupe de travail	Modalités et mise en œuvre de l'action
<p>Le Relais Petite Enfance participe tous les ans à la semaine de la petite enfance. Son action reste contrainte dans le cadre de son champ d'action et des personnes qu'il est en droit de toucher. Il serait bon d'étendre ce champ d'action pour impliquer davantage d'acteurs et de Cormellois.</p>	<p>Dans la continuité de la fiche précédente sur le développement de l'aide à la parentalité, et à l'instar de la semaine du développement durable, il serait intéressant de participer à la semaine de la petite enfance et faire de ce projet un des événements de la commune.</p>

Fiche action n°18

ENJEU	Citoyenneté – Solidarité – Vivre ensemble
-------	---

Objectif	Eduquer à la santé, l'hygiène et prévenir les conduites à risque
----------	--

Action	Préserver les rythmes de l'enfant
--------	-----------------------------------

ACTEURS							
Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
	X						
		X					

Réflexion du groupe de travail	Modalités et mise en œuvre de l'action
<p>Le rythme de chaque enfant est pris en compte par les équipes d'animation au sein de l'accueil de loisirs. L'animateur s'adapte à l'enfant et par conséquent les activités sont elles aussi adaptées.</p>	<p>Les petits disposent d'une salle de sieste. L'accueil des 3-5 ans est régulièrement délocalisé à l'école maternelle des verts près pour offrir des locaux adaptés aux enfants.</p> <p>Plusieurs activités avec des rythmes différents sont proposées, au choix de l'enfant : calme, sportive ou temps libre. Les réveils et couchés sont échelonnés en séjour.</p> <p>Les activités du local jeunes commencent en peu plus tard pour respecter le rythme des ados.</p>

Fiche action n°19

ENJEU	Citoyenneté – Solidarité – Vivre ensemble
Objectif	Eduquer à la santé, l'hygiène et prévenir les conduites à risque
Action	Sensibilisation aux règles d'hygiène à l'accueil de loisirs et au local jeunes

ACTEURS							
Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
	X						
							X

Réflexion du groupe de travail	Modalités et mise en œuvre de l'action
<p>Un certain nombre d'actions sont déjà mises en œuvre quotidiennement au sein des structures jeunesse. La pandémie COVID n'a fait qu'encourager les enfants à pratiquer des règles d'hygiène très strictes.</p>	<p>L'hygiène se doit d'être un réflexe. C'est une action pédagogique quotidienne pratiquée au sein de l'accueil de loisirs. Des affiches sont installées et des petits jeux ludiques sont organisés pour les plus petits.</p> <p>Les actions mises en œuvre visent essentiellement le lavage des mains après chaque temps spécifique et l'hygiène corporelle pendant les séjours.</p>

Fiche action n°20

ENJEU	Citoyenneté – Solidarité – Vivre ensemble
-------	---

Objectif	Eduquer à la santé, l'hygiène et prévenir les conduites à risque
----------	--

Action	Sensibilisation aux risques d'addiction et de maladies sexuellement transmissibles
--------	--

ACTEURS

Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
--------	--------------------	--------------	-----------------------	-------------	--------	---------------------	--------------

X

Réflexion du groupe de travail	<p>Des actions de communication sont menées à travers des affiches et des flyers. Des tables rondes ont été organisées pour échanger avec les ados sur ces sujets.</p>
Modalités et mise en œuvre de l'action	<p>Il convient de continuer à organiser des actions avec différents organismes de prévention comme Sida Info, CPMI, CJC, Drogue Info service et faire intervenir des professionnels pour échanger avec les jeunes. L'échange avec les familles est également essentiel. Des préservatifs sont également accessibles gratuitement et discrètement.</p>

Fiche action n°21

ENJEU	Citoyenneté – Solidarité – Vivre ensemble
Objectif	Eduquer à la santé, l'hygiène et prévenir les conduites à risque
Action	Sensibilisation aux dangers du numérique

ACTEURS							
Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
	X						
		X					
							X

Réflexion du groupe de travail	Modalités et mise en œuvre de l'action
<p>Le numérique et le monde virtuel fait partie de l'univers des enfants entre 6 et 17 ans. S'il peut être un outil particulièrement intéressant, il peut également être aussi très dangereux pour l'éveil et l'éducation des enfants. Beaucoup d'enfants ont encore accès trop facilement à des sites ou à des jeux qui ne sont pas adaptés à leur âge. Dans leur processus de construction le virtuel ne doit pas être assimilé comme le monde réel, et ils doivent apprendre à faire la différence.</p>	<p>Organiser des débats, des sensibilisations avec les enfants des structures jeunesse mais également avec les parents.</p> <p>Nous pouvons nous appuyer sur la médiatrice numérique de la Médiathèque mais également sur d'autres professionnels comme la police nationale ou la gendarmerie.</p> <p>Les animateurs de la Commune pourraient également bénéficier de formation sur ce thème.</p>

Fiche action n°22

ENJEU	Citoyenneté – Solidarité – Vivre ensemble
-------	---

Objectif	Eduquer à la santé, l'hygiène et prévenir les conduites à risque
----------	--

Action	Formation aux gestes qui sauvent des vies
--------	---

Mairie	ACTEURS						
	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
X							
	X						

Réflexion du groupe de travail	Modalités et mise en œuvre de l'action
<p>Tous les futurs adultes devraient être formés aux gestes de premier secours. Les formations à destination des adultes pour l'utilisation des défibrillateurs n'ont jamais remporté de succès sur la commune.</p> <p>Il convient de se poser la question afin de savoir à partir de quel âge nous pouvons organiser des sensibilisations, des approches pour les plus jeunes puis des formations pour les ados.</p>	<p>Cibler l'âge à partir duquel les enfants peuvent avoir une première approche des gestes qui sauvent au sein de l'accueil de loisirs.</p> <p>Organiser des formations pour faire passer l'attestation de prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1) au sein du local jeunes.</p>

Fiche action n°23

ENJEU	Citoyenneté – Solidarité – Vivre ensemble						
Objectif	Eduquer à la santé, l'hygiène et prévenir les conduites à risque						
Action	Lancer une réflexion sur l'enfant et la nourriture, le goût, au sein des structures jeunesse, des temps scolaires et périscolaires						
ACTEURS							
Mairie	X						Associations
Accueil de loisirs		Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	
					X	X	
Réflexion du groupe de travail				Modalités et mise en œuvre de l'action			
<p>Une vieille pratique de distribution de lait, tous les matins, pour les maternelles du groupe scolaire des Drakkars perdure, alors même que cela ne se fait plus au sein de l'école maternelle des Verts Prés. Il est légitime de se poser la question sur l'utilité de cette pratique.</p> <p>De même, l'opération « un fruit à la récré » n'a lieu qu'une fois par semaine. Quelle est son utilité réelle ?</p> <p>Concernant le petit déjeuner : les enfants déjeunent-ils avant d'aller à l'école ? Il faut savoir, qu'à l'accueil de loisirs, 15% des enfants prennent leur petit déjeuner au sein de la structure.</p> <p>Les recommandations en la matière relèvent souvent de phénomènes de mode et diffèrent d'une génération à l'autre. Il convient donc de se questionner régulièrement sur le sujet et de s'adapter pour le bien-être des enfants.</p>				<p>Il convient d'engager une réflexion sur l'utilité de conserver la distribution du fruit à l'école une fois par semaine et le lait le matin.</p> <p>Il convient également d'engager une autre réflexion sur les goûters distribués au sein des garderies ou de l'accueil de loisirs en améliorant l'équilibre nutritionnel, en travaillant sur l'éducation au goût et en prônant la diminution du gaspillage alimentaire.</p>			

Fiche action n°24

ENJEU	Citoyenneté – Solidarité – Vivre ensemble
Objectif	Apprentissage du respect, de la tolérance, des règles de vie en société
Action	Réviser le règlement intérieur du local jeunes en collaboration avec les jeunes

ACTEURS							
Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations

X

Réflexion du groupe de travail	Modalités et mise en œuvre de l'action
<p>Habituellement, il y avait, en début d'année, une relecture commune du règlement avec les jeunes du local, autour d'un atelier d'écriture. Les règles étaient dans l'ensemble bien respectées par les jeunes et les familles.</p>	<p>C'est une action importante pour le Local Jeunes qui permet aux ados d'appréhender les droits et les devoirs de chacun au sein de la structure, d'autant plus qu'ils sont les acteurs et les rédacteurs de ce règlement. La société évoluant, les relations et l'organisation du Local s'adapte et évolue en même temps. L'adaptation et la révision annuelle du règlement est donc nécessaire.</p>

Fiche action n°25

ENJEU	Citoyenneté – Solidarité – Vivre ensemble
Objectif	Apprentissage du respect, de la tolérance, des règles de vie en société
Action	Réviser le règlement intérieur de bonne conduite des temps périscolaires

ACTEURS							
Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
X					X	X	

Réflexion du groupe de travail	Modalités et mise en œuvre de l'action
<p>Il y a quelques années, face à une augmentation croissante des incivilités récurrentes des enfants au sein des temps périscolaires, il avait été décidé d'écrire un règlement qui a abouti sur un permis à point avec remise d'un diplôme de bonne conduite en fin d'année. Ce dispositif avait été imaginé avec les représentants des parents. Il était présenté aux enfants en début d'année à l'aide d'une bande dessinée spécifiquement réalisée pour ce dispositif.</p> <p>Il a, pendant de nombreuses années, montré toute son efficacité. Si les enfants apprécient toujours de voir Monsieur le Maire leur remettre leur diplôme de bonne conduite, l'efficacité du permis à point au quotidien n'est plus avérée et les incivilités, le manque de respect sont de nouveau légion.</p>	<p>Il convient de réviser en profondeur le permis à point pour qu'il retrouve l'efficacité souhaitée. Ce travail doit être réalisé en concertation avec les représentants des parents d'élèves, le personnel municipal concerné et les enseignants qui le souhaitent. Ce travail ne peut être que collaboratif si nous voulons qu'il soit compris et accepté de tous.</p>

Fiche action n°26

ENJEU	Citoyenneté – Solidarité – Vivre ensemble
Objectif	Apprentissage du respect, de la tolérance, des règles de vie en société
Action	Poursuivre le rapprochement de l'école de la Vallée et du Groupe Scolaire des Drakkars

ACTEURS

Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
					X	X	

Réflexion du groupe de travail	Modalités et mise en œuvre de l'action
<p>La commune de Cormelles le Royal est désormais construite et organisée autour de deux pôles : celui du Bourg et celui des Drakkars. Les élèves des deux écoles, celle de la Vallée-Verts près et celle des Drakkars, ont pu développer des regards de méfiance et de défiance les uns envers les autres.</p> <p>Il est nécessaire de favoriser l'interconnaissance pour que la commune puisse vivre en harmonie dans le bien vivre ensemble.</p>	<p>Des actions concrètes ont déjà pu voir le jour, comme la réalisation d'un carnaval et d'un défilé commun. Le Conseil Municipal des Jeunes propose désormais d'organiser des olympiades inter-école en formant des équipes mélangeant les enfants des deux écoles.</p> <p>D'autres projets partagés dans le domaine de la culture ou plus festif permettraient de nourrir ce rapprochement.</p>

Fiche action n°27

ENJEU	Citoyenneté – Solidarité – Vivre ensemble
-------	---

Objectif	Apprentissage du respect, de la tolérance, des règles de vie en société
----------	---

Action	Sensibilisation aux règles de respect dans le cadre de l'utilisation des réseaux sociaux
--------	--

Mairie	ACTEURS						
	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
	X	X		X			

Réflexion du groupe de travail	Modalités et mise en œuvre de l'action
<p>L'utilisation des réseaux sociaux pour communiquer entre jeunes est LE moyen le plus couramment utilisé. Cette pratique, si elle semble facile, pratique, ludique, peut également devenir source de problèmes de type harcèlement ou autre.</p>	<p>Au-delà même des dangers liés à l'utilisation du numérique, des actions de prévention spécifiques sur l'utilisation des réseaux sociaux et sur la manière dont les jeunes doivent l'utiliser, les règles à observer est plus que jamais nécessaire. Il convient de se rapprocher de partenaires, professionnels de la question pour intervenir dans ce cadre. Par ailleurs, les animateurs de la Commune pourraient bénéficier d'une formation sur ces sujets.</p>

Fiche action n°28

ENJEU	Citoyenneté – Solidarité – Vivre ensemble
-------	---

Objectif	Apprentissage du respect, de la tolérance, des règles de vie en société
----------	---

Action	Développer des actions de solidarité au sein des structures jeunesse et dans le cadre du PAPP
--------	---

ACTEURS							
Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
	X	X				X	

Réflexion du groupe de travail	Modalités et mise en œuvre de l'action
<p>Les temps de partage au bénéfice d'autrui sont des moments forts et véhiculent des valeurs du bien vivre ensemble, du respect et de la solidarité. Il est essentiel que la collectivité prône ce type d'action, les encourage et les organise.</p> <p>Le Local Jeunes a déjà repris le stand Forages Mali lors de la Foire à Tout. L'accueil de loisirs continue de participer à l'opération « un bouchon un sourire » pour financer des fauteuils roulants.</p> <p>L'opération « je reçois + je donne = on partage » organisée tous les ans en partenariat avec la Banque Alimentaire rencontre un réel succès et permet aux bénévoles de cet organisme d'intervenir dans les écoles de façon très ludique.</p>	<p>Ces actions sont importantes car elles renvoient à des valeurs nécessaires dans la vie de ces futurs adultes. Il convient non-seulement de poursuivre dans toutes les actions engagées mais également de réfléchir à les étendre sur les temps périscolaires par exemple (fabrication d'objet pour la revente).</p> <p>Il serait également intéressant de s'ouvrir à d'autres causes.</p>

Fiche action n°29

ENJEU	Citoyenneté – Solidarité – Vivre ensemble
Objectif	Apprentissage du respect, de la tolérance, des règles de vie en société
Action	Développer des moments de convivialité avec les parents des enfants de l'accueil de loisirs (café le matin, repas...)

ACTEURS

Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
--------	--------------------	--------------	-----------------------	-------------	--------	---------------------	--------------

X

Réflexion du groupe de travail	Modalités et mise en œuvre de l'action
<p>L'accueil de loisirs ne se veut pas un lieu de garderie, de prestation, mais bien un lieu éducatif, d'apprentissage et du vivre ensemble. A l'image de ce qui se pratiquait avant, il serait intéressant d'organiser à nouveau des rencontres avec les parents pour partager des moments de convivialité.</p>	<p>Organiser des moments de convivialité avec les parents des enfants de l'accueil de loisirs pour partager avec eux, faire des retours sur leurs enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil des parents avec café le matin, en début de semaine lors des vacances, - Organiser des goûters parents/enfants - Organiser des repas partagés sous forme de pique-nique en fin de semaine pendant les vacances - Organiser des temps informels qui permettent d'échanger et de se comprendre

Fiche action n°30

ENJEU	Citoyenneté – Solidarité – Vivre ensemble
-------	---

Objectif	Apprentissage du respect, de la tolérance, des règles de vie en société
----------	---

Action	Développer et porter un message positif du savoir-être sportif
--------	--

ACTEURS

Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
X							X

Réflexion du groupe de travail	Modalités et mise en œuvre de l'action
<p>Dans certaines pratiques sportives, le comportement des parents, des enfants, voire des encadrants n'a pas toujours été exemplaire et en adéquation avec l'esprit sportif. Il a été installé, notamment au stade, un grand panneau rappelant la liste des valeurs et des règles du savoir-être sportif.</p>	<p>Il convient de poursuivre dans cette voie en apposant ce placard sur l'ensemble des structures sportives de la commune. Par ailleurs, il pourrait être envisagé de récompenser les clubs pour leur esprit sportif lors de la soirée des associations en mettant en avant les actions qu'elles auraient mises en œuvre pour promouvoir cet esprit. Il serait judicieux d'inciter les associations à s'investir dans ce domaine pour qu'elles puissent partager avec les parents.</p>

Fiche action n°31

ENJEU	Citoyenneté – Solidarité – Vivre ensemble						
Objectif	Apprentissage du respect, de la tolérance, des règles de vie en société						
Action	Organiser des rapprochements intergénérationnels en partenariat avec la Maison de Retraite et les associations d'anciens						
ACTEURS							
Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
	X	X	X				X
Réflexion du groupe de travail				Modalités et mise en œuvre de l'action			
<p>Depuis de nombreuses années déjà, des interactions avec la Maison de Retraite ont été réalisées via les structures jeunesse (Accueil de loisirs et Local Jeunes). Ces échanges sont toujours bénéfiques aussi bien pour les personnes âgées que pour les enfants.</p>				<p>Avec la pandémie, ces actions ont été interrompues. Il convient de les reprendre et de réfléchir à les étendre. Un partenariat avec l'association « Bien vivre sa retraite » pourrait être envisagé. Des échanges réguliers permettraient également de lutter contre l'isolement dont souffrent certaines personnes âgées.</p>			

Fiche action n°32

ENJEU Citoyenneté – Solidarité – Vivre ensemble

Objectif Sensibiliser aux enjeux du développement durable (environnement/social/économie)

Action Continuer à créer des animations/visites pour les enfants dans le cadre de la semaine du développement durable

ACTEURS

Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
X					X		

Réflexion du groupe de travail **Modalités et mise en œuvre de l'action**

Promouvoir le développement durable, c'est promouvoir une autre façon de vivre pour les enfants quand ils seront des adultes. La semaine du développement durable est désormais un évènement phare de la Commune. De nombreuses actions sont organisées au bénéfice des enfants, tout au long de la semaine en partenariat avec les enseignants des écoles.

Continuer à développer des actions pour les enfants tout au long de la semaine du développement durable.

Fiche action n°33

ENJEU	Citoyenneté – Solidarité – Vivre ensemble
Objectif	Sensibiliser aux enjeux du développement durable (environnement/social/économie)
Action	Faire de la journée du développement durable un événement qui rassemble les enfants et porter un message à destination des parents

ACTEURS

Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
X	X	X				X	

Réflexion du groupe de travail	Modalités et mise en œuvre de l'action
<p>La journée du développement durable est l'évènement qui clôture la semaine du développement durable tous les ans. Des exposants et associations sont invités à participer pour promouvoir leurs actions. Elle a connu un certain succès en 2022. Il serait intéressant de faire participer les enfants pour que cette journée soit également la leur.</p>	<p>Organisation des actions pour que les enfants participent directement ou indirectement à la journée du développement durable. Exemple : créations réalisées en classe, sur le temps périscolaire, à l'accueil de loisirs ou au Local Jeunes, qui seraient présentées/vendues lors de cette journée. Les enfants pourraient ainsi faire venir leurs parents.</p> <p>Installer des bacs en hauteur devant l'accueil de loisirs pour que les enfants de centre et du local jeunes puissent jardiner dans le cadre d'activités et puissent montrer à leurs parents, en dehors du cadre de l'accueil de loisirs, le résultat obtenu.</p>

Fiche action n°34

ENJEU Citoyenneté – Solidarité – Vivre ensemble

Objectif Sensibiliser aux enjeux du développement durable (environnement/social/économie)

Action Poursuivre le partenariat avec les écoles élémentaires afin que les enfants puissent acquérir une vraie culture du développement durable dans le cadre du Programme d'Activités Pédagogiques Pluriannuel (PAPP)

ACTEURS

Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
X					X	X	

Réflexion du groupe de travail	Modalités et mise en œuvre de l'action
<p>Ce Programme d'Activités Pédagogiques Pluriannuel (PAPP) est mis en œuvre depuis quelques années. Il a été interrompu depuis la pandémie.</p> <p>L'objectif est de créer une continuité et une complémentarité pédagogique sur les différents temps de l'enfant. Le thème du développement durable a été retenu pour les premières années, l'objectif étant que les enfants sortent du CM2 avec une réelle culture en matière de développement durable.</p>	<p>Organiser ce programme en partenariat avec les enseignants des écoles, les animateurs des temps d'activités périscolaires et les amateurs de l'accueil de loisirs pour créer la continuité pédagogique via des ateliers spécifiques sur le thème annuel retenu. L'aboutissement de ce PAPP pourrait être la journée du développement durable avec la présentation du travail réalisé par les enfants tout au long de l'année.</p>

Fiche action n°35

ENJEU	Citoyenneté – Solidarité – Vivre ensemble
Objectif	Sensibiliser aux enjeux du développement durable (environnement/social/économie)
Action	Diminuer le gâchis alimentaire dans les restaurants scolaires et à l'accueil de loisirs en développant des actions pédagogiques au sein des structures jeunesse et dans le cadre du PAPP

ACTEURS

Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
--------	--------------------	--------------	-----------------------	-------------	--------	---------------------	--------------

X

X

<p>Réflexion du groupe de travail</p> <p>La diminution du gâchis alimentaire est un enjeu fort de notre société de consommation. La restauration scolaire et celle de l'accueil de loisirs doit faire face à cette problématique qui n'est pas de la seule responsabilité de l'organisateur de ce service mais également des consommateurs. Certaines actions ont d'ores et déjà été initiées au sein de nos structures, comme la pesée ou le défi « assiette vide », mais au-delà du simple constat, le résultat escompté n'est pas probant.</p>	<p>Modalités et mise en œuvre de l'action</p> <p>Ce n'est que par une prise de conscience commune et une participation de tous que nous pourrions endiguer ce phénomène et réduire le gâchis alimentaire. Il convient de lancer une réflexion de fond sur ce problème en y associant les parents, les enseignants, les animateurs et les enfants. L'objectif n'est pas de nous poser la question de savoir ce que nous devons faire de ce qui n'a pas été consommé, mais plutôt de faire en sorte que nous commandions au plus près de ce qui sera consommé.</p>
--	---

Fiche action n°36

ENJEU	Citoyenneté – Solidarité – Vivre ensemble					
Objectif	Développer la participation citoyenne					
Action	Confirmer le rôle du Conseil Municipal des Jeunes					
Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Associations
X					X	Temps périscolaires
Réflexion du groupe de travail				Modalités et mise en œuvre de l'action		
<p>Le Conseil Municipal des Jeunes a su, au fil des années, gagner ses lettres de noblesse, et devenir une entité importante de la Commune. Les propositions et avis du CMJ ont souvent été suivie d'effet et ont conduit à des réalisations importantes pour la commune : le parcours sportif, les jeux dans la clairière, les panneaux enquête d'arbre...</p> <p>Au-delà même de ces résultats, l'organisation des élections, tous les deux ans, permet une certaine dynamique et une première approche la vie citoyenne : visite de la mairie, candidature, campagne électorale, carte d'électeur, registre, vote dans les mêmes conditions que pour des élections officielles, élection du maire junior et de son adjoint.</p>				<p>Continuer cette action qui est une vraie réussite depuis de nombreuses années. Les actions proposées par les jeunes élus ont permis de faire évoluer le regard des élus adultes sur certains sujets.</p>		

Fiche action n°37

ENJEU	Citoyenneté – Solidarité – Vivre ensemble
Objectif	Développer la participation citoyenne
Action	Développer un lien entre la Mairie et le collège de secteur

ACTEURS

Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
--------	--------------------	--------------	-----------------------	-------------	--------	---------------------	--------------

X

Réflexion du groupe de travail	Modalités et mise en œuvre de l'action
<p>Cette action existait dans le précédent Projet Educatif Local mais n'a pas été couronnée de succès. L'instruction civique fait partie du programme de certaines classes de collège.</p>	<p>Proposer au principal du collège de secteur d'être partenaire pour que les enfants puissent visiter la mairie et avoir une présentation du fonctionnement des instances de la Commune. Faire un courrier en ce sens, à chaque rentrée scolaire pour manifester notre intérêt à les accompagner dans leur projet pédagogique.</p>

Fiche action n°38

ENJEU	Citoyenneté – Solidarité – Vivre ensemble
-------	---

Objectif	Promouvoir le devoir de mémoire
----------	---------------------------------

Action	Participation des enfants des écoles, de l'accueil de loisirs et du local jeunes aux cérémonies officielles
--------	---

	ACTEURS						
	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
X	X	X			X		

Réflexion du groupe de travail	Modalités et mise en œuvre de l'action
<p>Les cérémonies officielles du 8 mai, 19 juillet et 11 novembre sont essentielles pour promouvoir le devoir de mémoire. La guerre ne fait malheureusement pas seulement partie de notre passé, la triste actualité nous le rappelle tous les jours.</p> <p>Le 19 juillet de chaque année, les enfants du Local Jeunes et de l'accueil de loisirs participent activement à la cérémonie officielle de la Libération de Cormelles le Royal.</p> <p>Pour les autres cérémonies, les enfants sont invités, via les enseignants, à y participer.</p>	<p>Continuer à organiser chaque année avec les enfants de l'accueil de loisirs et du Local Jeunes cet événement fort de la commémoration de la Libération de Cormelles le Royal.</p> <p>Inciter les enseignants à participer aux autres cérémonies officielles (8 mai et 11 novembre) en leur adressant systématiquement un courrier d'invitation.</p> <p>Inviter la classe défense du collège Guillaume de Normandie à participer à nos cérémonies.</p>

Fiche action n°39

ENJEU	Citoyenneté – Solidarité – Vivre ensemble
-------	---

Objectif	Promouvoir le devoir de mémoire
----------	---------------------------------

Action	Organiser des interventions des anciens combattants au sein des structures jeunesse
--------	---

ACTEURS

Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
	X						
							X

Réflexion du groupe de travail	Modalités et mise en œuvre de l'action
Le devoir de mémoire passe aussi par la transmission. Par le passé, de nombreux échanges avec l'association des anciens combattants avaient été organisés.	Organiser des présentations, des échanges avec des anciens combattants au sein des structures jeunesse. A défaut d'anciens combattants il est possible de s'appuyer sur structures pédagogiques à même de porter le message. L'association Westlake Brothers Souvenir pourrait peut-être faire des interventions.

Fiche action n°40

ENJEU	Citoyenneté – Solidarité – Vivre ensemble
-------	---

Objectif	Promouvoir le devoir de mémoire
----------	---------------------------------

Action	Organiser une visite annuelle du Mémorial pour tous les élèves de CM2
--------	---

ACTEURS

Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
X					X		

Réflexion du groupe de travail	Modalités et mise en œuvre de l'action
<p>Il s'agit là d'une fiche-action décidée dans le cadre du Projet Culturel Cormellois. Parmi les musées importants de la région, figure le Mémorial pour la Paix. Il serait dommage que certains enfants cormellois n'y soient jamais allés.</p>	<p>Organiser pour tous les élèves de CM2 une visite du Mémorial, tous les ans, afin que chaque enfant puisse y aller au moins une fois au cours de sa scolarité. Faire coïncider la visite avec une commémoration officielle.</p>

Fiche action n°41

ENJEU	Epanouissement de l'enfant
Objectif	Favoriser l'autonomie de l'enfant
Action	Organisation de séjours découvertes à l'accueil de loisirs et au local jeunes

ACTEURS							
Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
	X						

Réflexion du groupe de travail	Modalités et mise en œuvre de l'action
<p>Les mini-camps et camps proposés et organisés par l'accueil de loisirs et le Local Jeunes rencontrent un véritable succès, notamment pour les enfants qui ne partent pas en vacances. Néanmoins, les séjours, d'une année sur l'autre, mériteraient d'être renouvelés pour éviter que les enfants aillent toujours au même endroit.</p> <p>Les thématiques de ces séjours doivent être en lien avec les différentes politiques décidées par les élus (schéma directeur de développement durable, projet culturel...).</p>	<p>Organiser dans le cadre de l'accueil de loisirs et du Local Jeunes, des séjours, mini-séjours, nuit des petits. L'objectif est la découverte d'activités nouvelles pour les enfants et les jeunes (sportives, manuelles, culturelles...) en lien avec les orientations politiques définies par les élus au sein des différents plans d'action (schéma directeur de développement durable, projet culturel...). Il convient d'innover et de se renouveler régulièrement.</p>

Fiche action n°42

ENJEU	Epanouissement de l'enfant
Objectif	Favoriser l'autonomie de l'enfant
Action	Education à la mobilité autonome sur le domaine public (permis piéton, permis vélo, trottinette...)

ACTEURS							
Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
	X	X			X		

Réflexion du groupe de travail	Modalités et mise en œuvre de l'action
<p>Les modes de transport évoluent. La collectivité doit s'adapter, voire promouvoir les nouveaux modes doux de déplacement sur l'espace public. Tel est l'esprit du conseil municipal qui travaille actuellement à l'élaboration d'un nouveau schéma cyclable communal. L'apprentissage des règles de sécurité à observer est un des éléments essentiels pour que minimiser les risques d'accident.</p> <p>Des actions sont déjà menées : actions de prévention routière au sein des écoles, passage du permis vélo (uniquement pour les CM2), du permis piéton, journée organisée par l'accueil de loisirs une fois par an... cela s'avère trop peu être efficace, notamment avec l'arrivée des trottinettes.</p>	<p>Lancer une réflexion globale, puis un programme d'action concret et efficace pour que les enfants, du CP au CM2 ou de 6 à 12 ans, puissent aborder tous les ans ce thème de façon théorique et pratique. Ce programme doit pouvoir être coordonné avec les enseignants des écoles.</p> <p>Offrir à chaque enfant, de façon régulière, un gilet jaune de sécurité avec le logo de Cormichouette.</p> <p>Avoir une continuité éducative au sein du Local Jeunes sur cette problématique.</p> <p>La Police Municipale de Cormelles le Royal pourrait intervenir au sein de nos structures.</p>

Fiche action n°43

ENJEU	Epanouissement de l'enfant
-------	----------------------------

Objectif	Eduquer aux arts et à la culture et ouvrir à leurs pratiques
----------	--

Action	Découverte et sensibilisation à de nouvelles activités culturelles au sein des structures jeunesse en partenariat avec des associations cormelloises ou en lien avec la saison culturelle cormelloise
--------	---

ACTEURS							
Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
	X						X

Réflexion du groupe de travail	Modalités et mise en œuvre de l'action
<p>Plusieurs actions de sensibilisation culturelle ont d'ores et déjà été organisées en partenariat avec des associations ou en lien avec la saison culturelle cormelloise au sein des structures jeunesse.</p>	<p>L'objectif est de faire découvrir de nouvelles activités aux enfants et d'impulser des dynamiques de projet. Il faut accentuer le partenariat avec les associations cormelloises et être force de proposition soit via des interventions ponctuelles, soit lors de l'organisation d'une semaine de découverte de plusieurs activités culturelles. Le club photo, la décoration florale, le tango, la thématique des Beaux Jours... sont des orientations envisageables</p> <p>Ces actions doivent être organisées sur le temps des vacances scolaires et n'ont pas vocation à être récurrentes.</p>

Fiche action n°44

ENJEU	Epanouissement de l'enfant
Objectif	Eduquer aux arts et à la culture et ouvrir à leurs pratiques
Action	Poursuivre le développement des actions culturelles dans le cadre du partenariat Médiathèque/écoles

ACTEURS

Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
				X	X		

Réflexion du groupe de travail	Modalités et mise en œuvre de l'action
<p>La Médiathèque communale a déjà tissé de nombreux liens avec les écoles de la commune. Néanmoins ceux-ci restent fragiles et dépendent essentiellement de la volonté des enseignants. Pourtant la Médiathèque a potentiellement beaucoup à apporter.</p> <p>La Médiathèque accueille régulièrement des classes, les enfants en profitent pour emprunter des livres, le personnel lit des histoires, procède à de la recherche documentaire... en fonction de la demande des enseignants.</p>	<p>A l'instar de la définition cormelloise de la notion de proximité en « aller vers », il serait intéressant d'être force de proposition auprès des enseignants pour leur démontrer l'apport et la technicité culturelle que pourraient leur apporter les personnels de la Médiathèque.</p> <p>L'année scolaire doit se préparer dès mai-juin de l'année précédente à travers des réunions organisées pour prendre connaissance du programme et des besoins des anciens pour l'année suivante. Cela permettrait aux agents de la Médiathèque de bâtir et proposer un programme sur-mesure pour répondre aux mieux à leurs attentes dans le cadre d'un partenariat constructif. Il est nécessaire d'aller au-devant de leurs besoins voire de les susciter.</p>

Fiche action n°45

ENJEU	Epanouissement de l'enfant
-------	----------------------------

Objectif	Eduquer aux arts et à la culture et ouvrir à leurs pratiques
----------	--

Action	Poursuivre le développement des actions culturelles dans le cadre du partenariat Médiathèque/structures jeunesse
--------	--

Mairie	ACTEURS						
	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
X		X		X			

Réflexion du groupe de travail	Modalités et mise en œuvre de l'action
<p>Le partenariat entre la Médiathèque et les structures jeunesse existe depuis de nombreuses années. L'accueil de loisirs se déplace régulièrement à la Médiathèque pour des recherches de livres en lien avec la thématique du moment, mais également dans le cadre de différents projets d'animation.</p> <p>Le Local Jeunes va aussi régulièrement y chercher des livres et participe à des animations : ateliers d'écriture ou de bande dessinée par exemple.</p>	<p>Si le partenariat fonctionne très bien, il serait intéressant de le faire évoluer. La Médiathèque pourrait se déplacer de temps en temps au sein des structures jeunesse, mettre à disposition des livres au sein de ces deux structures, organiser des soirées privées au sein des locaux de la Médiathèque pour le Local Jeunes.</p> <p>Il serait par ailleurs intéressant de réaliser des temps d'animation récurrents, construits et organisés par le personnel de la Médiathèque au profit des enfants de l'accueil de loisirs et les ados du Local Jeunes.</p>

Fiche action n°46

ENJEU	Epanouissement de l'enfant
Objectif	Eduquer aux arts et à la culture et ouvrir à leurs pratiques
Action	Poursuivre le développement des actions culturelles dans le cadre du partenariat Médiathèque/Relais Petite Enfance

ACTEURS							
Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
			X				X

Réflexion du groupe de travail	Modalités et mise en œuvre de l'action
<p>La collaboration entre la Médiathèque et le Relais Petite Enfance était riche et fructueuse avant la période COVID.</p> <p>Le personnel de la Médiathèque venait lire des livres aux enfants au sein du RPE, les enfants pouvaient également découvrir les livres par eux-mêmes, des balades contées étaient organisées une fois par an avec une musicienne/comédienne.</p> <p>Les assistantes maternelles viennent à la Médiathèque trois fois dans l'année pour des lectures préparées conjointement par les deux services et mises en scènes.</p>	<p>Il convient de reprendre une nouvelle dynamique post-covid pour retrouver un niveau d'animation similaire. La nouvelle proximité des lieux depuis que le Relais Petite Enfance a déménagé en face de la Médiathèque permettra sans nul doute de faciliter le processus de reconstruction de ce partenariat.</p>

Fiche action n°47

ENJEU	Epanouissement de l'enfant					
Objectif	Faciliter l'accès aux pratiques sportives					
Action	Découverte et sensibilisation à de nouvelles activités sportives au sein des structures jeunesse en partenariat avec des associations cormelloises					
Mairie	X	X	X	X	X	X
Réflexion du groupe de travail	<p>Plusieurs actions de sensibilisation sportive ont d'ores et déjà été organisées en partenariat avec des associations au sein des structures jeunesse.</p>					
Modalités et mise en œuvre de l'action	<p>L'objectif est de faire découvrir de nouvelles activités aux enfants. Il faut accentuer le partenariat avec les associations cormelloises soit via des interventions ponctuelles, soit lors de l'organisation d'une semaine de découverte de plusieurs activités sportives. Ces actions doivent être organisées sur le temps des vacances scolaires et n'ont pas vocation à être récurrentes.</p>					

Fiche action n°48

ENJEU	Epanouissement de l'enfant
Objectif	Faciliter l'accès aux pratiques sportives
Action	Favoriser l'apprentissage de la natation sur le temps scolaire

ACTEURS

Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
					X		

Réflexion du groupe de travail	Modalités et mise en œuvre de l'action
<p>Les enfants cornellois scolarisés au sein des écoles de la commune ont la chance de pouvoir bénéficier de créneaux au sein des piscines du SIVOM des Trois Vallées pour que les enseignants puissent les emmener suivre des cours de natation. Malheureusement, les résultats ne sont pas forcément au rendez-vous et il y a encore beaucoup d'enfants qui ne savent pas nager à la fin de leur CM2.</p>	<p>Continuer à promouvoir l'apprentissage de la natation en insistant auprès des enseignants sur l'opportunité offerte par la Commune pour les enfants de pouvoir bénéficier de cours de natation gratuits.</p>

Fiche action n°49

ENJEU	Epanouissement de l'enfant
Objectif	Faciliter l'accès aux pratiques sportives
Action	Favoriser l'apprentissage de la natation au sein des structures jeunesse

ACTEURS							
Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations

X

Réflexion du groupe de travail	Modalités et mise en œuvre de l'action
<p>L'accueil de loisirs peut également bénéficier de créneaux au sein des piscines du SIVOM des Trois Vallées. Les sorties réalisées sont souvent des actions loisirs et jeux et non de l'apprentissage de la natation.</p>	<p>Organiser des séances d'apprentissage de la natation au sein des mercredis loisirs ou des stages lors des vacances scolaires.</p>

Fiche action n°50

ENJEU	Epanouissement de l'enfant
-------	----------------------------

Objectif	Faciliter l'accès aux pratiques sportives
----------	---

Action	Aménager des espaces de jeux et espaces sportifs en accès libre sur le territoire
--------	---

ACTEURS

Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
--------	--------------------	--------------	-----------------------	-------------	--------	---------------------	--------------

X

Réflexion du groupe de travail	Modalités et mise en œuvre de l'action
<p>La Commune a installé des jeux en accès libre à différents endroits de la commune et pour différents publics. Cependant, certains jeux sont vieillissants, obsolètes et pour certains au mauvais endroit. Certains secteurs souffrent également d'un manque d'aires de jeux.</p> <p>Ces aires doivent évoluer et avoir une approche multigénérationnelle pour que tous les membres de la famille puissent s'y retrouver. Il ne faut pas forcément la durabilité des jeux, mais leur adaptation à l'envie des enfants/ados/adultes mais également aux nouvelles pratiques (sport santé par exemple).</p> <p>Les endroits doivent être choisis judicieusement pour qu'ils soient accessibles facilement, suffisamment proches des habitations, mais également suffisamment éloignés pour limiter les nuisances possibles de voisinage.</p>	<p>Construire un Plan Pluriannuel d'investissement des aires de jeux dans la commune en travaillant tout particulièrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'implantation territoriale - la vocation multigénérationnelle - l'évolution des pratiques sportives - le mobilier urbain complémentaire - la facilité d'accès autonome et en mode doux - pas forcément la durabilité des jeux, mais leur adaptation à l'envie des enfants/ados/adultes mais également aux nouvelles pratiques (sport santé par exemple)

Fiche action n°51

ENJEU	Epanouissement de l'enfant
-------	----------------------------

Objectif	Adapter et renforcer la formation des personnes en contact avec les enfants
----------	---

Action	Formation à l'utilisation des défibrillateurs
--------	---

Mairie	ACTEURS						
	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
X	X	X		X	X	X	X

Réflexion du groupe de travail	Modalités et mise en œuvre de l'action
<p>La Commune a installé des défibrillateurs à plusieurs endroits de son territoire. Savoir s'en servir peut sauver des vies. Par le passé, des formations avaient été organisées à destination du public mais n'ont remporté que peu de succès.</p>	<p>Former le personnel communal en contact avec les enfants et proposer des sessions de formation aux encadrants associatifs. Organiser également des formations de recyclage.</p>

Fiche action n°52

ENJEU	Epanouissement de l'enfant
-------	----------------------------

Objectif	Adapter et renforcer la formation des personnes en contact avec les enfants
----------	---

Action	Formation de secouriste et d'exercice d'évacuation
--------	--

Mairie	ACTEURS						
	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
X	X	X	X	X	X	X	X

Réflexion du groupe de travail	Modalités et mise en œuvre de l'action
<p>Depuis de nombreuses années la Commune propose des formations de secouriste à ses agents.</p>	<p>Formation de sauveteur secouriste du travail et d'exercices d'évacuation. Etre capable d'exécuter la conduite à tenir face à un accident chez l'enfant (protéger, alerter, examiner la victime, gérer le saignement, un étouffement, une victime inconsciente...).</p> <p>Formation organisée une journée par an ou une journée tous les deux ans.</p> <p>Organiser régulièrement des exercices d'évacuation au sein des différentes structures : accueil de loisirs, temps périscolaires et bus communal.</p>

Fiche action n°53

ENJEU	Epanouissement de l'enfant
Objectif	Adapter et renforcer la formation des personnes en contact avec les enfants
Action	Organiser des formations à destination des personnels en contact avec les enfants (cour, garderie, restauration scolaire...) sur différents sujets : positionnement par rapport à l'enfant, psychologie de l'enfant, situations conflictuelles...

ACTEURS

Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
X		X			X	X	

Réflexion du groupe de travail	Modalités et mise en œuvre de l'action
<p>L'évolution de la société induit l'évolution de comportement des enfants. Le personnel communal se trouve désormais parfois désemparé face à des situations délicates/problématiques/conflictuelles en dehors de leur champ de compétence. Il est nécessaire de leur donner des clés pour les aider à gérer au mieux voire simplement à identifier des problèmes.</p> <p>Au-delà même de problèmes, certains agents éprouvent des difficultés à asseoir leur positionnement par rapport à l'enfant.</p>	<p>S'appuyer sur un cabinet de type Philosine pour organiser un programme pluriannuel et des sessions de formation en interne en lien avec les difficultés identifiées ou les problématiques de société.</p> <p>Ces formations pourraient être étendues aux assistantes maternelles de la commune.</p>

Fiche action n°54

ENJEU	Epanouissement de l'enfant
Objectif	Adapter et renforcer la formation des personnes en contact avec les enfants
Action	Former les agents municipaux pour développer l'esprit et l'éveil social dans tous les aspects de leur mission de service public.

ACTEURS						
Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires
X	X	X	X	X	X	X

Réflexion du groupe de travail	Modalités et mise en œuvre de l'action
<p>Les foyers en difficulté, régulière ou passagère, et qui pourraient bénéficier de l'aide ponctuelle nécessaire pour repartir sur des bons rails, sont souvent très discrets. Etre en mesure de repérer les signaux indicateurs de cette précarité conduirait à rendre l'action sociale beaucoup plus efficace et plus humaine. L'idée est de tendre la main vers l'autre plutôt que d'attendre qu'il vienne demander.</p>	<p>Les agents municipaux qui le souhaitent pourraient être formés, non pas à intervenir, mais à repérer ces signaux indicateurs de précarité pour les communiquer à un professionnel de l'animation/médiation sociale qui serait en mesure d'intervenir en toute humanité de manière appropriée.</p>

Fiche action n°55

ENJEU	Epanouissement de l'enfant
Objectif	Adapter et renforcer la formation des personnes en contact avec les enfants
Action	Proposer une formation à la gouvernance et aux intervenants des associations pour développer l'esprit et l'éveil social dans tous les aspects de leurs missions

ACTEURS

Mairie	Accueil de loisirs	Local Jeunes	Relais Petite Enfance	Médiathèque	Ecoles	Temps périscolaires	Associations
--------	--------------------	--------------	-----------------------	-------------	--------	---------------------	--------------

X

<p>Réflexion du groupe de travail</p> <p>Les foyers en difficulté, régulière ou passagère, et qui pourraient bénéficier de l'aide ponctuelle nécessaire pour repartir sur des bons rails, sont souvent très discrets. Etre en mesure de repérer les signaux indicateurs de cette précarité conduirait à rendre l'action sociale beaucoup plus efficace et plus humaine. L'idée est de tendre la main vers l'autre plutôt que d'attendre qu'il vienne demander.</p>	<p>Modalités et mise en œuvre de l'action</p> <p>Les intervenants dans les associations qui le souhaitent pourraient être formés, non pas à intervenir, mais à repérer ces signaux indicateurs de précarité pour les communiquer à un professionnel de l'animation/médiation sociale qui serait en mesure d'intervenir en toute humanité de manière appropriée.</p>
---	--

Annexe de la délibération Delib20220815
 Pour extrait certifié conforme,
 Cormelles le Royal, le 30 juin 2022

Le Maire,
 Jean-Marie GUILLEMIN

